

Membres du Conseil : 14

Présents : 13

Votants : 14

Excusés : P.Legroux pouvoir à G.bonneau

Le procès verbal de la séance
du 21/05/2019 est approuvé
à l'unanimité.

Toutes nos délibérations sont
consultables en mairie.

Le CMJ au Sénat le 13/06/2019



*Nos prochains
rendez-vous !*

Dimanche 14 juillet : Fête Nationale (programme au verso)

Dimanche 28 juillet : Tournoi de pétanque organisé par l'Union des Vignerons

Samedi 31/08 et dimanche 1er/09 : « au bout de la danse » organisé par la Fraternelle

Dimanche 1er septembre : Buffet campagnard de l'Union des Vignerons

Samedi 7 septembre : Escale des marinières de L'U.B.O.F

Dimanche 15 septembre : Journée du Patrimoine - Spectacle à la Distillerie

Mardi 17 septembre : Assemblée Générale de l'association des parents d'élèves

Prochain conseil le 10/09/2019

Conseil Municipal

Du 02 Juillet 2019

Vie Municipale

Parmi les délibérations votées lors de la séance :

- Nombre et répartition des sièges au Conseil Métropolitain de 2020

Les nouvelles dispositions législatives conduisent à ce qu'Orléans Métropole soit dotée de **81** conseillers métropolitains (contre 95 actuellement). Néanmoins, **dans les métropoles** il est possible **par accord local** de répartir un nombre de sièges supplémentaires de **10%**, ce qui permet de porter le nombre de conseillers à **89 dont 8 au titre de délégués suppléants dont Bou fait partie.**

Pour 2020, il y aura pour notre commune un délégué communautaire titulaire et un suppléant qui aura voix délibérative en cas d'absence du titulaire. **Le Conseil Municipal de Bou adopte à 2 voix pour (dont la voix du maire qui compte double), 2 voix contre et 10 abstentions cette proposition.** Le résultat de ce vote tient compte du fait d'une incompréhension du texte, le délégué suppléant pour Bou n'étant pas acté en première lecture avant le vote.

- Approbation du rapport d'activité de 2018 du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO)

A noter que le nombre total de repas fabriqués est en augmentation de 6,3 % par rapport à 2017, la restauration scolaire représentant 93 % de l'activité du SIRCO. Par ailleurs, 41,18% de produits labellisés ont été servis aux convives dont 17,66% de produits issus de l'agriculture biologique. Pour 2019, à la demande des communes, **l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique sera renforcé**, passant de 17 à 20 % et de 41% à 50% pour les produits répondant à un label. Enfin, à noter **qu'une inflation de +1.9 %** sur le prix des denrées alimentaires a été supportée par le SIRCO en 2018. Le présent rapport est adopté à **l'unanimité.**

- Achat et vente de parcelle

Dans le cadre d'une unification de parcelles, la commune a vendu une partie des chemins d'exploitation n°29 et n°30 au lieu-dit « le chillou » en contrepartie d'une largeur de 5 m sur les parcelles ZE 118 et ZE 119 au même lieu-dit afin de rétablir un chemin d'exploitation. Tous les frais étant pris en charge par l'acheteur, **il n'y a aucun impact budgétaire pour la commune.**

Personnel

Départ et recrutement : après presque 10 ans de service à la Commune, Mme Marie-Sabrina Irissin Mangata (notre secrétaire comptable) a rejoint l'île de la Réunion et est remplacée par Madame Marion Divry. Tout le conseil municipal et le personnel souhaite **une bonne continuation à Marie-Sabrina et une bonne intégration à Marion !**

Par ailleurs, la commune **a recruté un agent en contrat à durée déterminée au service technique** pour assurer les remplacements pendant les congés **du 1^{er} juillet au 31 août 2019.**

Enfin, Mme Martine Dédinger, agent au service périscolaire a demandé une disponibilité pour 2 ans (éventuellement renouvelable), nous souhaitons également **une bonne continuation à Martine !** Pour pallier à son remplacement, il est prévu de recruter **en Contrat Emploi Compétences (PEC)** Fabien Brinon, déjà en poste jusqu'au 31 juillet. A noter que ce contrat aidé conventionné avec Pôle emploi, sera subventionné à hauteur **de 40% sur 20h.**

Travaux

Projet Cœur de village : suite à la recherche d'un Assistant à Maitre d'Ouvrage (AMO), **pour aider la municipalité à élaborer le projet d'aménagement du bourg**, en y associant les administrés, 5 candidats ont présenté des offres et 2 ont été pré-retenus et seront départagés lors de la phase de négociation. Une fois le projet déterminé, **l'AMO accompagnera la commune dans le choix du maitre d'œuvre qui réalisera les travaux**. Par ailleurs, **les actes de ventes ont été établis** entre l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental qui porte pour la commune les opérations d'achat et de démolition, et les principaux propriétaires des bâtiments concernés par le projet.

Travaux de voirie (gérés par le Pôle Est de la Métropole) :

Concernant la rue du bourg, c'est le bureau d'étude « Béta ingénierie » qui a été choisi pour la maîtrise d'œuvre.

- Un stop sera mis en place « rue du crochet » et « rue St Marc » en septembre prochain.

- Concernant la rétention d'eau « rue du saumon /grand'rue » et « rue d'alboeuf », une étude est en cours et des devis sont en attente.

Travaux divers :

- La classe « rue de Meulin » sera entièrement repeinte courant juillet avec changement de la porte d'entrée.

- 2 nouveaux fours et un lave-vaisselle ont été achetés pour le restaurant scolaire, l'installation électrique devant être modifiée, une entreprise interviendra en juillet.

- Des travaux de réaménagement des toilettes de la Salle des fêtes sont prévus, des devis sont à l'étude.

Périscolaire

Remise des dictionnaires : cette année **ce sont 12 élèves de cm2** qui prendront le chemin du collège à la rentrée prochaine. Une petite cérémonie en l'honneur des enfants a été organisée **le 04 juillet** et chacun d'entre eux s'est vu remettre un dictionnaire et une clé USB.

Informations diverses

Boîte à livres : L'inauguration de la boîte à livres initialement prévue le 28/06 est reportée courant septembre.

« **La moutonte** » : La commission environnement a pour projet **l'entretien de certains espaces enherbés** (espace route de Chécy, espace près de l'école...) **par des moutons** ! Rendez-vous est pris pour étudier la faisabilité du projet pour 2020.

La fibre à Bou : **143 pavillons** devraient être raccordés **d'ici 2020 (toute la commune en 2022)**. Une réunion publique sera organisée en septembre.

Plan Canicule 2019 : désactivation du plan canicule, passage en **veille saisonnière** à compter du 02/07/2019.

Loire à vélo (rive droite) : le circuit passera bien par Bou !

La vie de la commune



Il nous a quittés ...

- Jean Marois le 17/06/2019

Toutes nos condoléances à la famille

Escalade des mariniers (en route pour le festival de Loire),

Samedi 7 septembre à la binette (organisée par l'ubof).

Repas : moules frites, dessert et un verre de vin ou jus de fruit. **12 Euros**, avec animation musicale

Inscription obligatoire avant le 24 août.

Adresser paiement à l'ordre de Ubof, à la mairie de Bou.

Programme 

du 14 juillet :

15h45 : Mise en place du défilé et commémoration au cimetière

16 h45 : Collation Républicaine sur la Place du Bourg

18h00 : Restauration et buvette par les pompiers sur la place

21h30 : Retraite aux flambeaux

22h00 : Bal populaire par l'amicale des Anciens Sapeurs Pompiers



Permanence téléphonique du week-end :

Assurée par les élus à tour de rôle, il faut **en cas d'urgence** contacter **le 02.38.58.15.65** (appel transféré sur le portable de l'élue de permanence).

Bonnes vacances d'été !